



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE UN DEBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire

**DEBIT DE  
BOISSONS  
CATEGORIE**

Je soussigné(e) HAINE

Prénoms Elodie

Profession ou qualité Présidente de l'association des parents d'élèves FCPE

Domicile 19 Avenue de Toulouse 31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire

A Villefranche-De-Lauragais

Du 29 octobre 2022

au 29 octobre 2022

A l'occasion de (1) Stand de vente de gateaux de de boissons

(1) Indiquer le motif : foire,  
vente de charité, fête, etc...

Signature

Le 11 octobre 2022

### ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de Villefranche-de-Lauragais

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art. L 2212-1 et L 2212-2 et/ou L 2542-2 et suivants de Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

#### Arrête :

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de 1 catégorie

à Villefranche-de-Lauragais

Du 29 octobre 2022

de

14

heures.

Au 29 octobre 2022

jusqu'à

19

heures.

Fait à Villefranche-de-Lauragais

Le 11 octobre 2022